



© Illustration Freepik

NOUVEAU SCHÉMA PETITE ENFANCE : QUELLE OFFRE D'ACCUEIL À SAINT-ROMAIN-EN-GAL ?

Vienne Condrieu Agglomération a mené une réflexion pendant plus d'un an afin d'évaluer les services aux familles sur tout le territoire. Une enquête a été menée en 2022 concernant l'Accueil Petite Enfance afin d'établir un nouveau schéma pour les trois prochaines années.

Après un état des lieux exhaustif auprès des structures actuelles et consultation des parents d'enfants de 0 à 2 ans sur leurs pratiques et besoins de modes d'accueil, deux axes prioritaires se sont dégagés pour le Bassin de vie de la rive droite dont Saint-Romain-en-Gal fait partie :

- 1 Développer le nombre de places en accueil collectif public et privé.
- 2 Valoriser et former les Assistantes Maternelles.

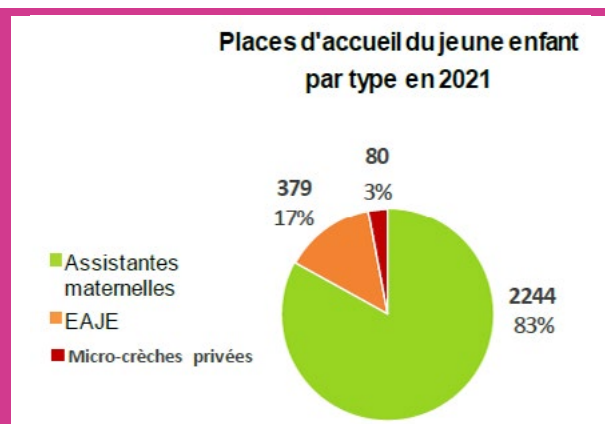
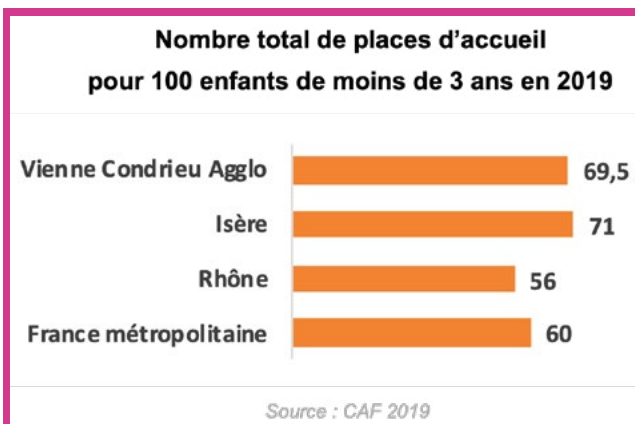
À Saint-Romain-en-Gal, l'offre d'accueil du jeune enfant s'étoffe afin que chaque parent puisse concilier vie personnelle et vie professionnelle.

LE CONSTAT

L'ACCUEIL COLLECTIF

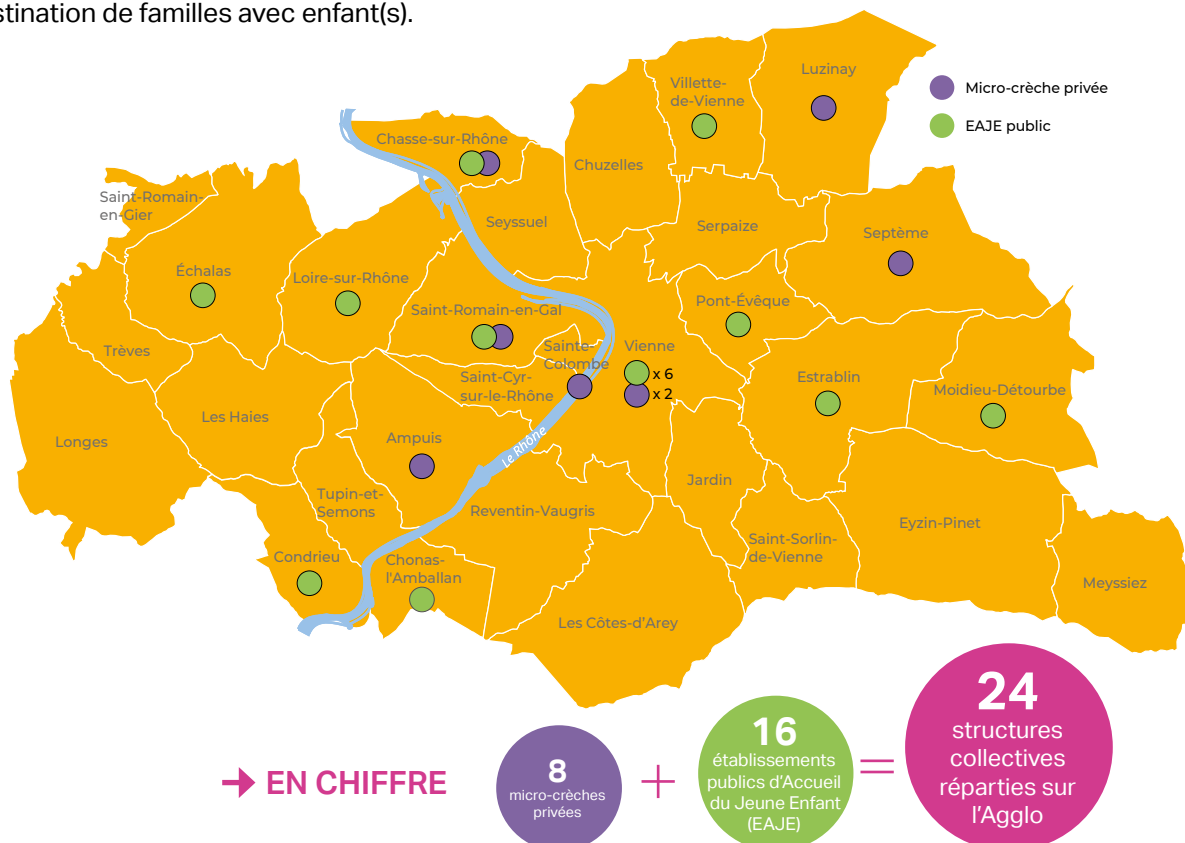
Avec 69,5 places d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans, Vienne Condrieu Agglomération a un taux de couverture dans la moyenne des autres territoires. Cependant, ce chiffre s'appuie principalement sur l'accueil individuel avec seulement 14,8 places en accueil collectif pour 100 enfants de moins de 3 ans. La tension sur l'accueil collectif est donc plus élevée qu'ailleurs.

La tension sur l'accueil collectif est plus élevée que la moyenne nationale.



Après une stabilité du nombre d'enfants de moins de 3 ans sur l'Agglomération entre 2018 et 2020, une hausse est attendue d'ici 2026 du fait de l'accroissement des naissances en 2021 (+ 7,5 %) et de l'implantation de programmes immobiliers à destination de familles avec enfant(s).

Des efforts de développement des Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) ont permis d'assurer un bon maillage de l'ensemble du territoire de l'Agglomération. En effet, 204 places ont été créées depuis 2008, dont 124 en EAJE publics.

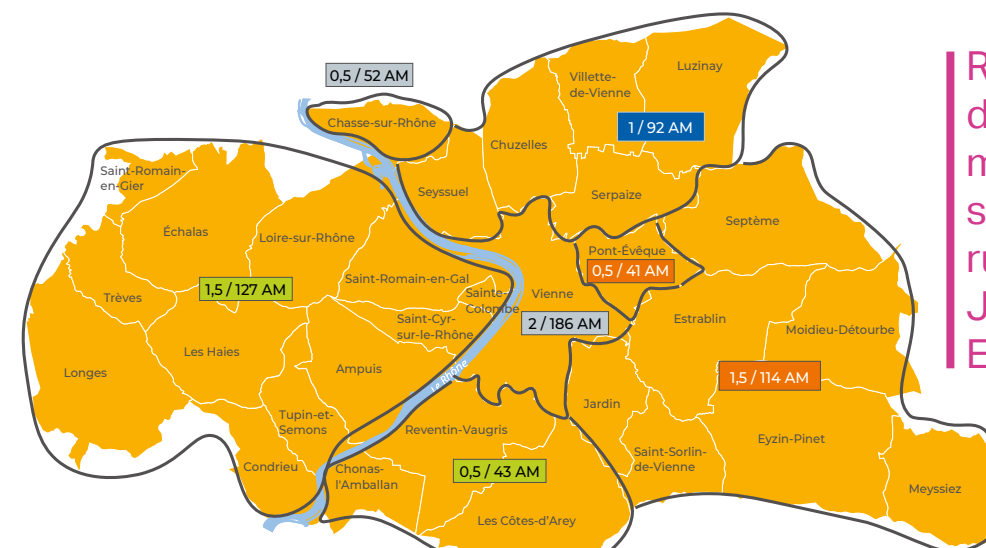
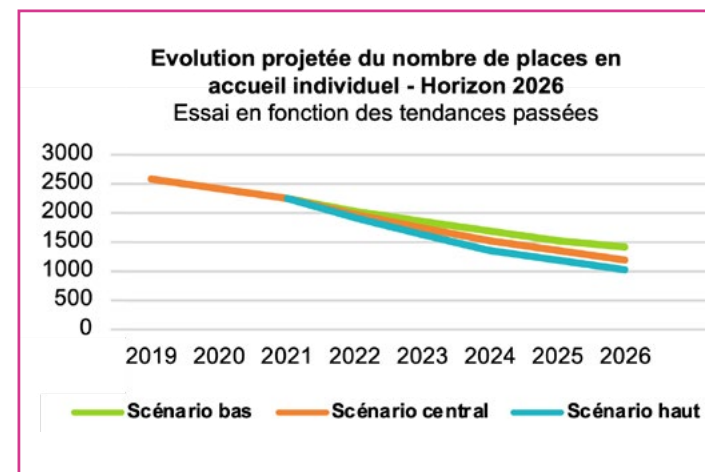


L'ACCUEIL INDIVIDUEL

Il faut également anticiper une baisse importante de places d'accueil individuel d'ici 2026 en lien avec des futurs départs à la retraite d'assistantes maternelles du territoire.

En effet, 313 départs à la retraite sont prévus d'ici 2 ans et 228 d'ici 3 à 5 ans (on compte en moyenne 10 nouveaux agréments par an).

Le territoire de Vienne Condrieu Agglomération est aujourd'hui couvert par 9 Relais Petite Enfance qui ont pour objectifs de répondre aux besoins d'information, de soutien et d'accompagnement des assistantes maternelles et des parents. Pour plus d'efficacité, certains relais vont fusionner par bassin de vie.



Retrouvez la liste des assistantes maternelles agréées sur le site de la Ville, rubrique Enfance et Jeunesse / Petite Enfance

LES SOLUTIONS MISES EN PLACE D'ICI À 2026

Pour développer entre 200 et 250 places d'accueil collectif sur ces secteurs tendus, plusieurs actions sont mises en œuvre :

1 Développer les places dans les EAJE

67 places supplémentaires seront développées dans des EAJE publics existants pour une augmentation rapide de la capacité d'accueil collectif public.

En effet, le nouveau référentiel bâtiment en vigueur dans les structures d'accueil petite enfance offre davantage de souplesse en termes de surface par enfant.

Ainsi, **près de 10 places supplémentaires seront créées dans la crèche « Tesselle et Marteline »** de Saint-Romain-en-Gal.

2 Développer les micro-crèches privées sur le territoire pour répondre aux besoins de toutes les familles

L'implantation de nouvelles micro-crèches privées peut s'envisager en complément sur certains secteurs de l'Agglomération pour développer l'accueil collectif, en veillant à conserver un équilibre entre structures publiques et privées.

Concernant la Rive droite, 1 ou 2 micro-crèches sont envisagées dont une supplémentaire à Saint-Romain-en-Gal, dans la copropriété « Bel Horizon » en complément de la première, « Au Pays des Pandas 1 ».



Trois structures d'accueil du jeune enfant à Saint-Romain-en-Gal

- Micro-crèche privée en cours de création (10 places pour des nourrissons)
« Au Pays des Petits Pandas »
- Micro-crèche privée (10 places)
« Au Pays des Pandas 1 »
- EAJE de Vienne Condrieu Agglo (24 places)
« Tesselle et Marteline »

Une structure d'accueil du jeune enfant à Sainte-Colombe

- Micro-crèche privée (10 places)
« Au Pays des Pandas 2 »

24
places
EAJE public
«Tesselle et
Marteline»

11
assistantes
maternelles
agrées

10
places
«Au pays des
Pandas 1»

10
places
«Au pays des
Pandas 2»*

10
places dans la
future crèche
privée

▶ À SAINT-ROMAIN-EN-GAL, DE NOMBREUSES SOLUTIONS DE GARDE POUR CONCILIER VIE PERSONNELLE ET PROFESSIONNELLE.

Les parents Romanères peuvent compter sur les nombreuses solutions proposées par la commune et l'Agglo. Le projet de création d'une nouvelle crèche privée, inscrite au schéma Petite Enfance créera 10 nouvelles places supplémentaires sur le secteur de Saint-Romain-en-Gal, dès septembre 2023.



L'actuelle micro-crèche «Au Pays des Pandas 1» sera complétée d'une seconde micro-crèche qui accueillera en priorité des nourrissons.



L'Établissement d'Accueil du Jeune Enfant de Vienne Condrieu Agglomération « Tesselle et Marteline », située 288 RD 386, à Saint-Romain-en-Gal.

Sa capacité d'accueil de 24 places augmentera de près de 10 places dans les mois qui viennent.